



HAL
open science

Ce que révèlent les collections de la BDIC de la guerre d'indépendance algérienne

Sylvie Thénault

► **To cite this version:**

Sylvie Thénault. Ce que révèlent les collections de la BDIC de la guerre d'indépendance algérienne. Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2017, Cent ans. De la BDIC à La contemporaine, 3-4 (125-126), pp.40-44. 10.3917/mate.125.0040 . hal-02356214v1

HAL Id: hal-02356214

<https://hal.science/hal-02356214v1>

Submitted on 12 Nov 2019 (v1), last revised 29 May 2022 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CE QUE RÉVÈLENT LES COLLECTIONS DE LA BDIC DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

Sylvie Thénault

La contemporaine | « Matériaux pour l'histoire de notre temps »

2017/3 N° 125-126 | pages 40 à 44

ISSN 0769-3206

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-materiaux-pour-l-histoire-de-notre-temps-2017-3-page-40.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La contemporaine.

© La contemporaine. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ce que révèlent les collections de la BDIC de la guerre d'indépendance algérienne

SYLVIE THÉNAULT, CNRS/CHS

Sur cette séquence du passé que les historiens nomment aujourd'hui « la guerre d'indépendance algérienne », les collections de la BDIC ne dérogent pas aux caractéristiques qui les marquent de façon plus générale. Les collections archivistiques sont constituées de fonds privés déposés par des individus – militants, surtout – et des organisations politiques ou associatives. Sources alternatives et complémentaires des archives publiques émanant de l'État, elles offrent la possibilité d'écrire une histoire des oppositions minoritaires, des critiques actives, des acteurs qui ont réussi à compenser, par leur dynamisme, leur faiblesse numérique afin de peser sur le cours des événements. Leur défiance envers l'État et ses institutions, que ces acteurs ont passé leur vie à critiquer voire à combattre, les a d'ailleurs poussés à choisir la BDIC plutôt que les Archives nationales pour la conservation de leurs papiers.

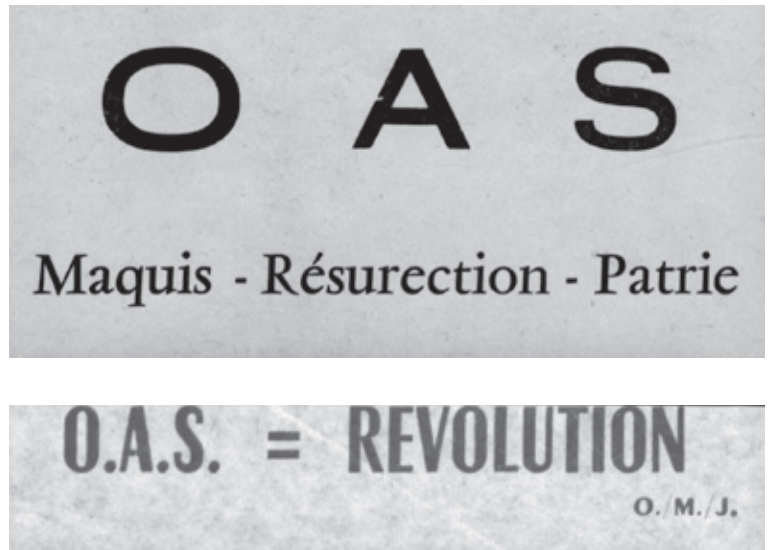
Les sources imprimées sont au cœur des collections. Non seulement les fonds d'archives militants, qu'ils proviennent de personnes ou de groupes, regorgent de tracts, brochures, bulletins et revues en tous genres, mais les collections de la bibliothèque abritent des imprimés qui ont longtemps été précieux en raison des entraves posées à leur diffusion, à l'époque même de la guerre. C'est le cas des ouvrages saisis, que les éditeurs se sont mis à rééditer depuis l'an 2000, comme *Ratonnades à Paris* ou *La Gangrène*¹. C'est également le cas de périodiques qui, sans être clandestins, émanaient des opposants à la guerre en proie à la répression, contraints dès lors de diffuser leurs productions par réseaux d'interconnaissance, en toute discrétion : *Vérité-Liberté* et *Témoignages et Documents*, aujourd'hui partiellement disponibles à la BnF et en ligne². La possession du numéro 10 de *Vérité-*

Liberté est remarquable. D'après le Sudoc, la BDIC est également la seule à posséder la brochure intitulée *Face à la répression*, éditée par l'union régionale parisienne de la CFTC à la suite du 17 octobre 1961³. Aussi, même si l'accès aux imprimés a été très largement facilité depuis une vingtaine d'années, avec l'ouverture du site François Mitterrand de la BnF en 1996, et surtout, plus récemment, grâce à la politique de numérisation de plusieurs établissements, la BDIC reste un lieu incontournable car elle possède des documents rares. Ces sources imprimées se prêtent à une histoire des cultures politiques françaises. Elles peuvent bien sûr être exploitées pour leurs contenus – idées, valeurs, argumentaires – mais elles pourraient l'être aussi pour ce qu'elles sont, en elles-mêmes. Elles témoignent des formes du matériel militant dans les années 1950-1960 : du tract à la revue en passant par le bulletin d'information régulier et la brochure ponctuelle, il y aurait là les sources d'une histoire du papier et de ses usages à une époque où les batailles politiques se menaient à coups d'arguments diffusés par écrit, sur un support matériel distribué de la main à la main ou – au mieux – par la voie postale. À l'heure où Internet a révolutionné les pratiques en la matière, une telle analyse aurait tout son sens.

Au-delà de ce noyau central que constituent les sources imprimées, les collections relatives à la guerre d'indépendance algérienne couvrent toute la palette des possibles : outre les archives « papier », elles sont également audiovisuelles (entretiens biographiques avec Sadek Hadjerès et Hocine Aït Ahmed) et iconographiques (photographies de Jean Pottier et d'Élie Kagan)⁴. Peu de fonds se rapportent expressément à la guerre d'indépendance algérienne. C'est le cas, bien sûr, des fonds contenant des documents du Front de libération nationale (FLN) ou de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) ou encore du fonds donné par un ancien appelé (Marc Sécaïl) mais, de façon générale, cette guerre apparaît au sein de fonds qui

ne lui sont pas spécifiquement dédiés. Elle apparaît logiquement dans les fonds d'organisations politiques et d'individus engagés, tout particulièrement à gauche et à l'extrême-gauche. La recherche par le mot-clé « Algérie » dans la base Calames en est tout à fait révélatrice. Parmi les 280 références qui surgissent, apparaissent notamment les archives de la IV^e Internationale, de l'Action civique non violente (ACNV), du Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués (Cimade), du Parti communiste internationaliste (PCI) ou encore, pour citer quelques fonds individuels, ceux de Michel Raptis, de Daniel Guérin, de Stéphane Just, de Marcel Bleibtreu. Celui de Suzanne Robin-Parasoli se démarque parce qu'il concerne la défense de l'Algérie française, position très peu représentée dans les fonds.

Le constat d'une présence disséminée de l'Algérie et de sa guerre d'indépendance pourrait paraître trivial s'il n'était pas historiquement significatif. Cette présence dans des fonds documentant principalement les gauches et extrêmes-gauches françaises est un excellent indicateur de l'importance de la question de l'indépendance de l'Algérie dans ces milieux, dans les années 1950-1960. Il est courant de dire que la colonisation de l'Algérie et la guerre qui y a mis fin ont très fortement touché la société métropolitaine, pour de multiples raisons : caractère performatif du découpage de l'Algérie en départements qui, administrativement et symboliquement, la soudait comme nulle autre colonie à la métropole et en faisait une partie intégrante du territoire national, siège d'une République une et indivisible ; présence d'un peuplement français et d'origine européenne sans égal ailleurs dans l'Empire, atteignant le million au moment où le FLN a lancé l'insurrection pour l'indépendance ; ampleur des migrations algériennes vers la France, à partir de la Première Guerre mondiale, au point que la catégorie des « Nord-Africains », censée englober également les Marocains et les Tunisiens, se confondait en réalité avec les Algériens, statistiquement comme dans les représentations collectives ; importance de cette émigration – pour parler du point de vue algérien – dans le nationalisme et, avec elle, importance de la métropole dans l'histoire de la guerre. Il faut souligner que le développement de la lutte pour l'indépendance en métropole est un cas unique dans l'histoire des décolonisations. Aucun autre mouvement nationaliste n'a pu faire de même, faute de militants sur place. Les nombreux Algériens vivant en France, en revanche, ont permis au FLN de s'y implanter. La métropole a bien été l'un des espaces de la guerre. Au-delà de cette série de spécificités, l'envoi du contingent en Algérie, entre 1954 et 1962, a également très fortement contribué à faire de la question de l'indépendance de cette colonie une question concernant la société française. Aussi les fonds d'organisations politiques et de militants conservés à la BDIC permettent-ils d'évaluer et d'analyser l'enjeu que l'indépendance de l'Algé-



Papillons de l'Organisation de l'Armée secrète (OAS), Fonds Delarue, Coll. BDIC.

rie y a représenté. Ils justifient pleinement l'idée d' « années algériennes »⁵ de l'histoire de France, même si la société française connaissait alors bien d'autres mutations désignées par l'expression aujourd'hui contestée mais toujours parlante de « Trente Glorieuses ».

C'est donc surtout la guerre en France que les collections de la BDIC permettent de mieux connaître. Toutes les facettes de cette guerre d'une nature particulière s'y retrouvent. La guerre y apparaît comme une bataille politique, une « bataille de l'écrit », pour reprendre la qualification de Michel Crouzet dans *La Nef*, qui a fait florès⁶. Elle y apparaît cependant aussi dans sa dimension violente, par le terrorisme et en particulier par le terrorisme de l'OAS. Le fonds Delarue constitue à ce sujet une source remarquable, étant donné les fonctions de son donateur : Jacques Delarue a participé, depuis la Direction centrale de la police judiciaire, à la lutte contre ces irréductibles de l'Algérie française. Thématiquement, l'histoire du droit et de la justice est saillante dans l'ensemble des collections. Comme pour la présence de la guerre dans les fonds militants, cette importance des questions de droit et de justice renvoie à une réalité historique : l'engagement des appareils policiers et judiciaires dans la lutte contre le FLN, étant donné les particularités de son action. Le FLN s'est en effet manifesté par la constitution de maquis, organisés au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) mais il a aussi développé tout un ensemble de réseaux, désignés par le terme de « nid-ham », que les services français appelaient l'Organisation politico-administrative (OPA). Ces réseaux assuraient une multitude de fonctions : soutien au maquis (ravitaillement, soins, hébergement), collecte de fonds, propagande mais aussi action terroriste. En métropole, la Fédération de France du FLN a déployé deux grands types d'activités : les attentats et la collecte de fonds.

...



Photographie de Monique Hervo, issue d'une série de clichés pris au moment de l'indépendance de l'Algérie dans le bidonville de Nanterre. Fonds Monique Hervo, Coll. BDIC.

L'immigration algérienne a joué le rôle fondamental de bailleur du camp algérien, lui permettant une autonomie financière synonyme d'une autonomie politique plus que précieuse par rapport à tout éventuel soutien extérieur. Aussi, en France métropolitaine, la lutte contre le FLN a surtout pris la forme d'une lutte contre les réseaux que celui-ci mettait en place. Il fallait en identifier les membres, les arrêter et la condamnation par la justice était l'une des façons de mettre fin à leurs activités. Il en a été de même de la lutte contre l'OAS. Cette implication des forces de police et des magistrats a en outre été organisée par une législation d'exception complexe, mêlant lois, décrets, ordonnances et autres textes suivant les cas. De là vient la forte présence des questions de droit et de justice dans les collections de la BDIC : aux comptes rendus de procès que recèle le fonds du cabinet Bluet, dans ses composantes « Cour de sûreté de l'État » et « tribunaux militaires », s'ajoutent les archives des avocats engagés dans la défense des Algériens en lutte pour leur indépendance, comme Claudine Nahori et Jean-Jacques de Félice. Celles-ci enrichissent considérablement le corpus de sources à disposition des chercheurs. En effet, les sources conservées à la BDIC, qui ont le statut d'archives privées, sont plus accessibles que les archives judiciaires soumises à des délais de communication de 75 ou 100 ans, dans la loi du 15 juillet 2008⁷. Sans s'affranchir du cadre de la loi ni méconnaître la protection de la vie privée à laquelle ont droit les individus cités dans les archives qu'elle conserve, la BDIC a su définir des conditions de consultation favorables à la recherche. Comme l'exploitation des archives de Jean-Jacques de Félice en témoigne, ces sources ouvrent la voie à une histoire sociale de la répression, du point de vue de ses victimes. Elles permettent également de corriger une vision réductrice de l'engagement des avocats dans cette guerre, suivant laquelle la défense des nationalistes algériens serait revenue à un collectif du FLN mené par Jacques Vergès, pratiquant une « défense de rupture »⁸.

La lutte pour l'indépendance peut aussi être saisie à travers les collections relatives à l'immigration et plus particulièrement celles qui documentent l'histoire des bidonvilles de Nanterre. Les photographies de Jean Pottier et d'Élie Kagan, ainsi que les archives de la militante et écrivaine, Monique Hervo, qui a vécu plusieurs années au bidonville de la Folie et a enregistré son univers sonore sur bandes magnétiques, en sont significatives⁹. La guerre en effet a brutalement fait irruption dans la vie des Algériens de France, quand ils ne s'étaient pas engagés au profit du FLN ou de son concurrent messaliste, progressivement réduit, le Mouvement national algérien (MNA). Elle s'est manifestée bien sûr par la répression policière qu'ils ont subie, au nom de la traque des militants du FLN et, dans une moindre mesure, du MNA. Elle s'est aussi infiltrée, de façon pernicieuse, jusque dans l'action économique et sociale, en vertu d'une analyse de l'indépendantisme comme résultant d'une misère trop pesante. Elle leur a valu d'être soumis à des structures administratives nouvelles, renforcées dans le but de conjuguer l'encadrement des populations avec la surveillance de milieux inconnus au sein desquels il fallait repérer les hommes engagés pour les neutraliser. La Fédération de France du FLN elle-même avait une conception de la lutte pour l'indépendance qui se traduisait par de la surveillance, une prise en main et des pressions. Les collectes de fonds venaient grever des budgets déjà bien maigres. En France comme en Algérie, en outre, le FLN s'est conçu, dans une logique révolutionnaire, comme un contre-État venant organiser et encadrer ses ressortissants qu'il fallait soustraire à l'État français en tant qu'État colonial. Les fonds relatifs à l'immigration, cependant, témoignent d'une présence de l'Algérie qui excède largement la période de la guerre, en amont et en aval. Il en est ainsi de la collecte de témoignages d'Algériens ayant vécu dans les bidonvilles de Nanterre et venant d'Oued Souf. Les années 1950-1960 en constitue une séquence centrale. Aussi, sans que la guerre d'indépendance en soit l'objet, cette collecte révèle ce qu'a pu être le quotidien des Algériens dans ce contexte : quand et comment la guerre les a-t-elle touchés ? Qu'a-t-elle été pour eux ?

Cette présence de l'Algérie excédant la période de la seule guerre d'indépendance n'est pas exclusive de l'histoire des bidonvilles et de l'immigration. La généalogie algérienne des mouvements de Mai 68 peut être recherchée dans les fonds rassemblés sous l'intitulé global « Mémoires de 68 ». La recherche par le mot-clé « Algérie » dans Calames témoigne aussi de la façon dont l'Algérie a marqué l'histoire de France après 1962. Dans les fonds militants de gauche et d'extrême-gauche, la situation de l'Algérie indépendante a continué de mobiliser – c'est particulièrement visible dans les papiers de Daniel Guérin. Se lisent dans les archives militantes



N° 10 - JUIN 1961
L'EXEMPLAIRE : 1 NF
ABONNEMENT : 15 NF
SOUTIEN : 50 NF
152, RUE DE RENNES
PARIS-VI - LIT 77-92

Vérité Liberté

CAHIERS D'INFORMATION SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

Challe et Zeller sont en prison, mais Salan et Jouhaud sont libres POUR GAGNER LA PAIX DE VITESSE les instigateurs du plan « Résurrection » s'apprêtent à jouer LA DEUXIÈME MANCHE

Le jour où nous mettions sous presse le présent numéro, la police de M. Papon appréhendait à leur domicile nos amis Paul Thibaud, Paul Ricœur, Jean Pouillon, Jacques Panijel et Pierre-Vidal-Naquet, et perquisitionnait dans les locaux de *Vérité-Liberté* dont elle emportait une partie des archives. Les mêmes mesures frappaient, entre autres, Gaston Gosselin, rédacteur en chef du *Bulletin d'informations maghrébines*, Maurice Pagat, directeur de *Témoignages et Documents*, et Gérard Spitzer, rédacteur en chef de *la Voie communiste*.

Cette expédition policière exécutée à l'heure du laitier a un aspect proprement bouffon tant les prétextes invoqués pour la justifier apparaissent dérisoires. Les perquisitions effectuées chez Paul Ricœur, professeur à La Sorbonne, et Gaston Gosselin, ancien membre du cabinet d'Edmond Michelet, garde des Sceaux, avaient pour but de rechercher des armes et des munitions !

Opération équilibrée ? C'est l'interprétation qui vient naturellement à l'esprit et à laquelle s'est arrêté notre confrère *le Monde*.

Au moment où le pouvoir négocie à Evian avec le G.P.R.A. l'indépendance de l'Algérie — c'est-à-dire fait sienne les thèses que nous n'avons cessé de défendre —, au moment où il se voit contraint de sanctionner les généraux putschistes et d'arrêter quelques tueurs de la Gestapo algérienne, il lui semblerait de bonne tactique, pour calmer la droite nationaliste, de frapper « des milieux du genre (*sic*) réseaux de soutien au F.L.N. », selon l'expression de la préfecture de police.

Il se peut que certains élyséens aient en effet obéi à un tel mobile, faisant ainsi la preuve de la même cécité qui les a déjà conduits à plusieurs reprises à s'en prendre aux forces dont ils auraient le plus besoin pour mener leur politique à terme.

Mais cette interprétation n'est que partiellement valable. Elle en recouvre vraisemblablement une autre plus inquiétante. C'est qu'une fois de plus le pouvoir a ignoré, puis endossé des décisions prises par certains échelons d'exécution qui poursuivent un but bien plus précis et dont nous exposerons les grandes lignes.

Ce n'est un secret pour personne que les généraux du 22 avril comptaient de nombreux appuis au sein de plusieurs cabinets ministériels. Les branches métropolitaines du complot n'ont pas eu le temps de passer à l'action, mais ont maintenu leurs hommes en place. Ceux-ci continuent d'agir dans la perspective que tôt ou tard le régime pourra être éliminé et le plan *Résurrection* mis en application. Rappelons que ce plan, mis sur pied au lendemain de Melun dans les locaux de l'École de Guerre par les colonels activistes, prévoyait entre autres :

- 1) La prise du pouvoir par une junte militaro-civile.
- 2) La liquidation de la résistance des forces syndicales et démocratiques : internement administratif et mise en résidence surveillée d'environ 1.500 personnalités politiques, syndicales et intellectuelles.
- 3) L'encadrement de la population par les techniques néo-fascistes déjà expérimentées en Algérie : chef d'ilot par immeuble, quadrillage, hiérarchies parallèles, endoctrinement par les méthodes audio-visuelles collectives.

C'est dans cette perspective que, durant les premiers jours de juin, les services de sécurité avaient prévus l'interpellation et l'envoi en résidence surveillée au camp de Thol de 150 journalistes et intellectuels de gauche — parmi lesquels Marcel Péju, Philippe Bernier, Jean Daniel, Claude Krief, Albert-Paul Lentin, Claude Estier, Robert Barrat, etc...

Des fuites se produisirent et, devant les risques d'une mobilisation de l'opinion, la préfecture de police déclencha l'opération plus restreinte du 9 juin.

Cette opération gardait cependant aux yeux de certains de ses instigateurs une valeur de test : éprouver les réactions aussi bien de

l'Elysée que de l'opinion. A l'heure où ces lignes sont écrites, nous ne savons encore quel sort sera réservé à nos amis (1). Mais le simple fait que l'on ait pu, en vertu de l'article 16 et à l'insu du ministre de la Justice, emmener quai des Orfèvres ou au dépôt des hommes dont le seul crime consiste à s'être battu pendant sept ans pour obtenir les conditions d'une paix juste en Algérie est la preuve que les hommes du complot fasciste clandestin, non seulement n'ont pas désarmé, mais gardent toujours l'initiative.

Il serait fou d'imaginer que l'échec du putsch du 22 avril et l'ouverture des pourparlers d'Evian les ont fait définitivement renoncer à leur entreprise. Tant qu'on aura pas abouti au cessez-le-feu, il leur reste une chance de remporter la dernière manche. Leur plan vise en ce moment :

1) A liquider physiquement le général de Gaulle, dans l'espoir que la confusion qui suivrait sa disparition permettrait à un gouvernement militaire de se poser en défenseur du maintien de l'ordre. (Le gouvernement n'a pas révélé la découverte de deux charges de plastique sur les Champs-Élysées le jour de la visite de Kennedy).

2) En tout état de cause, à saboter la négociation.

3) A préparer activement en Algérie le tremplin de la future opération franquiste. Salan et Jouhaud maintiennent le contact, à travers le C.C.I. (Centre de coordination interarmées) dirigé par le colonel Godard (2) avec les cadres militaires et civils membres de l'O.A.S. Selon des renseignements puisés à bonne source, deux régiments de troupes aéroportées du Constantinois seraient en ce moment au bord de la dissidence.

4) A poursuivre en métropole le travail d'intoxication, de noyautage et d'intimidation : action auprès des organes de grande presse pour déformer systématiquement les positions du F.L.N., multiplication des attentats au plastique et bientôt, nous annonçons-t-on, au couteau — « coup de la sentinelle », déjà utilisé contre M^r Popie et le commissaire Gavoury.

Dans ces conditions, on peut penser que si la négociation d'Evian aboutit, tout danger de subversion fasciste ne sera pas automatiquement écarté : la paix en Algérie ne saurait en aucun cas nous dispenser de lutter demain pour le rétablissement dans les plus brefs délais des institutions démocratiques, faute de quoi le régime de dictature romaine dont la France est actuellement dotée se murait tôt ou tard en régime totalitaire.

Mais ce qui apparaît de plus en plus évident, c'est que l'échec définitif d'Evian condamnerait la France à la guerre civile — dont l'arrestation de nos amis constitue peut-être l'un des prodromes.

10 juin 1961

VERITE-LIBERTE

(1) Appréhendés le vendredi à l'aube, la plupart n'ont été relâchés que le samedi au soir, sans qu'aucune charge ait été relevée contre eux. Entre temps, deux au moins d'entre eux, Paul Thibaud et Pierre Vidal-Naquet, avaient fait l'objet d'un « passage à tabac ». (Note du 11 juin).

(2) Cf. *l'Express* du 6 juin 1961.

COMITE DE DIRECTION : Robert Barrat, Claude Bourdet, Jacques Chatagner, Michel Crouzet, Jean-Marie Domenach, René Dumont, Louis Lalande, Henri Marrou, Paulette Mounlor, Jacques Panijel, André Philip, Jean Pouillon, Paul Ricœur, Claude Roy, Jean-Paul Sartre, Laurent Schwartz, Pierre Stibbe, Paul Thibaud, Edith Thomas, Vercors, Pierre Vidal-Naquet, Andrée Pierre Vienot, Pasteur Voge.

COMITE DE REDACTION DU JOURNAL : Robert Barrat, Michel Crouzet, Jacques Panijel, Paul Thibaud, Pierre Vidal-Naquet.

TRESORIERE : Mlle ELISSAGARAY 152, rue de Rennes - Paris-6^e - C.C.P. PARIS 12 936 39.

FOA 50/6

- l'intérêt porté à l'expérience autogestionnaire algérienne, le soutien critique que suscite le nouveau pouvoir, immédiatement après l'indépendance, puis la dénonciation de l'évolution du régime vers l'autoritarisme. L'Algérie refait surface dans les collections dans les années 1990, avec la dénonciation des violences et/ou des méthodes des forces de sécurité ainsi que la gestion des conséquences de ladite « décennie noire », des Algériens gagnant alors la France. Les archives de la Cimade offrent un exemple parfait de continuité entre le soutien aux Algériens pendant la guerre d'indépendance et l'engagement dans les années 1990. La situation algérienne est également évoquée en association avec les luttes de l'immigration – que retrace le fonds Saïd Bouziri. C'est ainsi une présence forte et étendue de l'Algérie dans les franges militantes de la société française contemporaine que les collections de la BDIC révèlent. Au-delà des milieux de l'engagement, ces collections éclairent également la façon dont l'Algérie a marqué bien des biographies : c'est tout particulièrement le cas des coopérants dont les témoignages ont été recueillis dans le cadre des programmes Archicoop et Memocoop. L'Algérie surgit aussi au détour de récits de vie, comme, parfois, dans ceux de membres de l'OFPPRA.

Enfin, en aval de la guerre d'indépendance, l'Algérie reste prégnante dans les collections de trois manières : portée des engagements algériens dans les mouvements de la gauche et de l'extrême-gauche française ; persistance de l'intérêt pour le destin politique de l'ancienne colonie au nom de liens forts existant, de fait, entre les deux sociétés, de part et d'autre de la Méditerranée, mais aussi au nom du rêve que la Révolution algérienne a incarné ; rôle dans des trajectoires individuelles au long court, lorsque sont captés des récits de vie et qu'en surgit un épisode algérien marquant. L'Algérie irriguerait-elle les collections de la BDIC ? Il est un fait, en tout cas : la consultation des catalogues et des inventaires disponibles en ligne révèle une présence diffuse de l'Algérie et de son histoire dans les collections, une présence qui ne se limite pas, loin s'en faut, à la séquence de la guerre d'indépendance. Cette présence est à l'image de la société française que l'Algérie a continué de marquer et d'intéresser après-guerre. Elle révèle, d'une certaine façon, une histoire de la France contemporaine pleine d'Algérie. ■

Sylvie Thénault est directrice de recherche CNRS et directrice adjointe du Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle (CHS).

Notes

1. *Ratonnades à Paris*, de Paulette Péju, qui concerne le massacre du 17 octobre 1961, a été réédité par La Découverte en 2000. *La Gangrène*, recueil de plaintes déposées par des militants algériens contre les sévices qu'ils ont subis en métropole, l'a été par Les Editions de Minuit en 2012.
2. La BnF possède la collection complète de *Témoignages et Documents* mais il lui manque quelques exemplaires de *Vérité-Liberté* (les n. 4 bis, 10 et 18-19). L'université de Bourgogne a mis en ligne les exemplaires des deux périodiques issus du fonds Patrick Kessel. Il s'agit toutefois de collections incomplètes. Le n°10 de *Vérité-Liberté*, en particulier, n'y figure pas non plus. *Vérité-Liberté* : https://pandor.u-bourgogne.fr/ead.html?id=FRMSho21_00012&c=FRMSho21_00012_PK-1-2-8-2# ; *Témoignages et Documents* : https://pandor.u-bourgogne.fr/ead.html?id=FRMSho21_00012&c=FRMSho21_00012_PK-1-2-8-1#.
3. La brochure date du 30 octobre 1961 et elle est conservée sous la cote Q pièce rés 611.
4. Pour ne pas alourdir le texte, les références des fonds ne sont pas citées. Les fonds et leurs références peuvent être très facilement retrouvés en effectuant une recherche par mot-clé (ici : « Sadek Hadjerès » ou seulement « Hocine » pour Hocine Aït Ahmed) dans la base Calames : <http://www.calames.abes.fr/pub/bdic.aspx#culture=fr>. Dans le cas où les fonds ne sont pas signalés dans Calames, le moyen de les retrouver est indiqué en note. Pour les fonds Pottier et Kagan, en l'occurrence, voir la bibliothèque numérique de la BDIC (<http://argonnaute.u-paris10.fr>).
5. Pour reprendre l'expression de la série documentaire conçue par Philippe Alfonsi, Bernard Favre, Patrick Pesnot et Benjamin Stora, Coproduction : Ina/France2 – Nouvel Observateur, 1991, 3x52 min.
6. Michel Crouzet, « La bataille des intellectuels », *La Nef*, n°12-13, octobre 1962-janvier 1963, p. 47-65.
7. Voir le tableau synthétique mis au point par la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) : <http://www.cada.fr/archives-publiques,6093.html>
8. Voir à ce sujet : Sylvie Thénault, « Une défense politique sans rupture ? Le collectif des avocats du FLN en pratique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2015/1, n°115-116, p. 17-25.
9. L'inventaire des archives de Monique Hervo est en cours.